

# DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE "BRULOLOGIE"

ANNEE UNIVERSITAIRE 2008 – 2009

UNIVERSITE "PILOTE" : PARIS DESCARTES (PARIS 5)

*En collaboration avec les universités de :* AIX-MARSEILLE 2, BORDEAUX 2, LYON 1, LILLE 2, MONTPELLIER, NANCY 1, NANTES, TOULOUSE 3 et TOURS

COORDONATEUR : Pr Jean Paul MIRA

Responsable d'enseignement : Christophe VINSONNEAU

**PROGRAMME** : L'enseignement sera effectué sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés pour **une durée totale de 120 heures sur un an, de novembre 2008 à mai 2009**. Il comprendra également **un stage d'une semaine** dans un service de brûlés.

Cet enseignement détaillera tous les aspects de la physiopathologie et du traitement des brûlures, de la phase aiguë à la phase des séquelles.

**Les cours auront lieu à l'hôpital Cochin (27, rue du faubourg Saint Jacques – 75014 Paris) : 4 sessions d'une semaine** seront organisées (en décembre 2008, janvier 2009, février 2009 et mars 2009).

Un courrier sera adressé début novembre aux étudiants inscrits qui précisera les dates des sessions ; le programme détaillé sera remis lors de la première session. Un stage pratique **obligatoire** sera organisé dans les différents services de brûlés des Universités participantes (une attestation de stage sera à remplir par le médecin responsable du stage et à adresser au secrétariat du Service des Brûlés de l'hôpital Cochin).

**Tous les stages devront être effectués avant l'examen final.**

**Examen final : 2 sessions, la première aura lieu fin mai-début juin 2009, la deuxième aura lieu en septembre 2009.**

L'examen comporte : **une épreuve écrite** notée sur 10 suivie **d'une épreuve orale** notée sur 5 (la note de 5/10 est nécessaire à l'écrit pour accéder à l'oral), et **d'un mémoire** noté sur 5 (mémoire à rendre pour le 15 septembre 2009).

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- Docteurs en médecine français et étrangers, internes nommés au concours, étudiants en médecine ayant validé le deuxième cycle.
- Infirmières, Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes....titulaires du diplôme européen.

Les droits d'inscription s'élèvent à :

- **315 €** pour les inscriptions en Formation Initiale (internes et diplômés de moins de 4 ans, français et européens),
- **945 €** pour les inscriptions en Formation Continue sans prise en charge (diplômés français de plus de 4 ans et médecins étrangers)
- **1260 €** pour les inscriptions en Formation Continue avec prise en charge (diplômés français de plus de 4 ans et médecins étrangers)

S'ajoutent les droits d'enseignement en vigueur au moment de l'inscription, soit **230,57 €**.

Toutes les personnes désirant s'inscrire à **PARIS V** doivent adresser un C.V et une copie de leur diplôme auprès du secrétariat du Service des Brûlés pour **obtenir une autorisation d'inscription :**

**Claire COUTZAC** ou **Anne DEREUDDRE** - Service des brûlés – Hôpital Cochin – 27, rue du faubourg St-Jacques – 75014 PARIS Tel : 01.58.41.25.91 / 26 46 - Fax : 01.58.41.25.80 - e-mail : [claire.coutzac@cch.aphp.fr](mailto:claire.coutzac@cch.aphp.fr)

**Avec cette autorisation, les personnes doivent retirer un dossier :**

- soit auprès d'une des Universités participantes au DIU.
- soit auprès de l'Université **PARIS V à dater du 5 septembre 2008** - Service des Spécialités Médicales – Site Cochin – 24, rue du Fg. Saint Jacques - 75014 PARIS - tel : 01.44.41.22.18 - 17 ou 16. Fax : 01.44.41.22.04

**Pour la Formation Continue**, s'adresser auprès de Mme Aurélie BROUDIN – Centre de Formation Continue – 45, rue des Saints Pères – 75006 PARIS – Tel : 01 42 86 40 90 - Fax : 01 42 86 21 59  
e-mail : [aurelie.broudin@univ-paris5.fr](mailto:aurelie.broudin@univ-paris5.fr)

**Les dossiers complets doivent être déposés pour le 30 novembre 2008**